



NUANCIER COMMUNAL



CM / /2023

La Démarche

Notre souhait : Valoriser par la couleur, le patrimoine architectural de la ville de Port Barcarès pour en faire la première porte sur la Méditerranée Catalane

Pour cela, nous allons favoriser le Blanc et agrémenter de couleurs vives peintes au paysage naturel et au patrimoine culturel de la commune.

Ancien village de pêcheurs, les couleurs vives des barques traditionnelles sont une des sources d'inspiration. En les associant à une sélection de couleurs naturelles de notre environnement, le nuancier communal et la méthode qui l'accompagne, sont conçus pour offrir un large choix et de multiples combinaisons lors des colorisations des maisons de particuliers et des résidences.

La dominante Blanche (ARAGONITE 1064 ou PUR) éclairée par des touches de couleurs vives ou tendres sur un pignon, un volet et son encadrement ou un soubassement, valorisera notre cadre de vie et le patrimoine de chacun.

L'architecture du Barcarès se prête à cette démarche qui veut respecter la signature de grands noms des années 70.

Le nuancier comporte un assez grand nombre de teintes communes à toute la ville afin de créer une harmonie générale tout en offrant à chacun la possibilité d'une originalité.

Quelques couleurs restent spécifiques à certains quartiers étroitement liés à un environnement particulier (LIDO...)

Le Particuliers, les entreprises ou l'Artiste coloriste de la ville, chargé d'étudier la colorimétrie des résidences, pourront combiner les nuances afin de distinguer chaque réalisation dans une harmonie générale.

Typologie de façades

Grand ensemble et lotissement balnéaire. (N°1)

Les grands ensembles touristiques sont issus de la mission Racine. Leurs hauteurs varient de R+2 à R+10. Ils sont regroupés et fonctionnent souvent en "autarcie". Certains bâtiments offrent une façade sur la mer et des nappes de stationnement à l'arrière. Leurs architectures offrent un rythme horizontal ou vertical.

Maisons issues de lotissements.n (N°2)

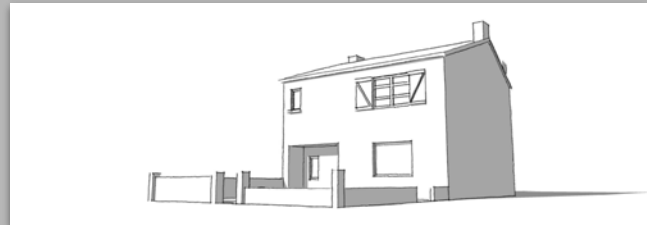
Les maisons individuelles sont construites après les années 80. Elles ont une architecture actuelle. Les toitures sont en tuiles. Les Maisons sont accompagnées de jardins de tailles variables. Les volets peuvent être en bois, aluminium ou PVC.

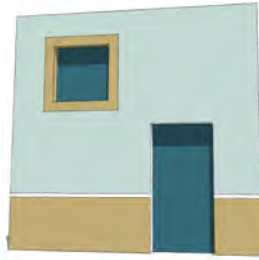
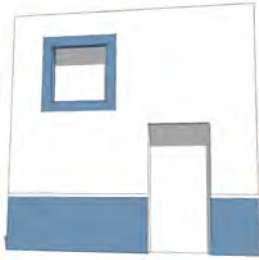
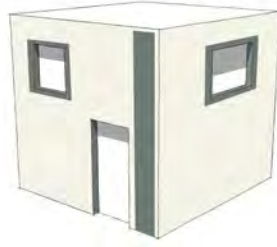
Façades du bord de mer. (N°3)

Maisons individuelles proche du bord de mer. Elles sont entourées d'une clôture composée d'un muret. Elles ont une hauteur variable entre R+0 et R+1. un soubassement en pierre orne très souvent le pied d'un bâtiment. Les Toitures sont en tuiles.

Maison de village. (N°4)

Maisons individuelles de taille plus réduite, situées en centre-ville et en périphérie immédiate. Leur hauteur varie de R+0 à R+2. Elles sont parfois accompagnées d'un jardinet ou d'une cour. Les toitures sont en tuiles.





MODE D'EMPLOI - PRINCIPE 2+1

1/ Repérer son secteur

2/ Choisir **2 COULEURS** pour la façade
(Soit blanc + 1 couleur - Soit 2 couleurs)

a/ Mise en valeur des encadrements
(portes et fenêtres), des soubassements
b/ 2 Couleurs de façade
(un mur, un pignon, dessous de terrasse,
escalier extérieur,...)

3/ Choisir 1 couleur pour les menuiseries

Les couleurs communes
à tous les secteurs

LES NATURELLES

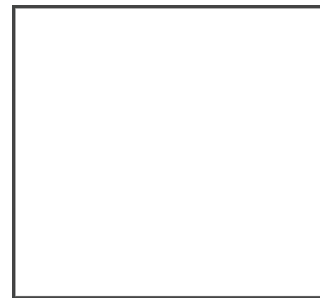
LES COULEURS NATURELLES

Ce nuancier est constitué de 6 teintes "SABLE", "BEIGE" ou "GRIS" qui pourront être associées aux BLANCS "ARAGONITE 1064" ou "PUR".

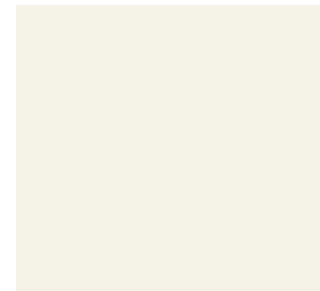
Elles seront privilégiées sur les copropriétés dites HORIZONTALES, constituées de petits pavillons individuels.

Ainsi, les Blancs seront appliqués en façade et les couleurs naturelles sur les murettes ou vice versa.

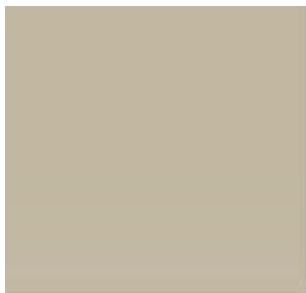
Il est dans ce cas nécessaire de les agrémenter de touches plus colorées, appliquées sur les volets et encadrements, ainsi que sur les petits éléments de façade, tels que les cheminées (par exemple) ou des petits pignons.



Blanc PUR



Blanc ARAGONITE 1064



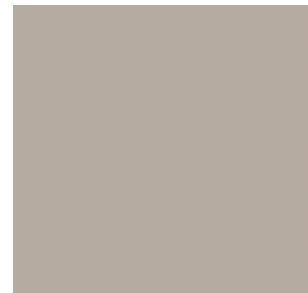
RAL 7032



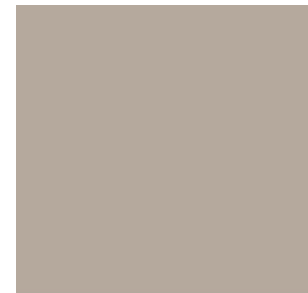
RAL 095 60 10



RAL 060 60 05



RAL 060 70 05



RAL 080 70 10

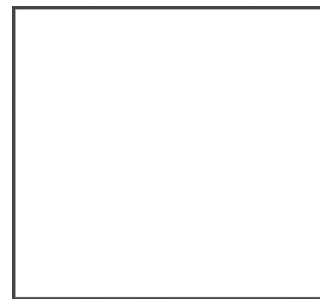
AUTRES TEINTES COMMUNES

Les Blancs (Aragonite 1064 et PUR) sont à privilégier.

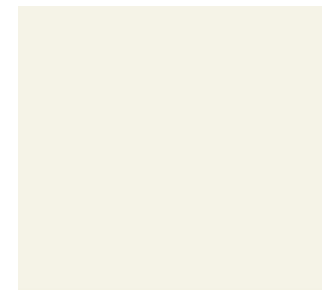
Ils permettront de mettre en valeur toutes les autres teintes choisies.

Il est donc important de les associer.

Ci-après les 30 teintes communes.



Blanc PUR



Blanc ARAGONITE 1064



RAL 210 80 10



RAL 210 70 10



RAL 180 60 15



RAL 120 80 20



RAL 110 80 40



RAL 290 40 45



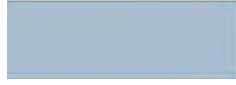
RAL 260 70 20



RAL 260 60 25



RAL 260 50 25



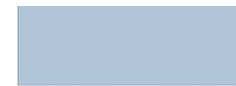
RAL 2620 80 10



RAL 270 60 35



RAL 5014



RAL 270 80 15



RAL 240 60 30



RAL 7001



RAL 270 60 25



RAL 1032



RAL 085 80 70



RAL 180 50 05



RAL 150 80 10



RAL 000 80 00



RAL 085 80 20



RAL 040 40 40



RAL 050 60 50



RAL 070 70 60



RAL 090 80 90



RAL 060 60 60



RAL 060 70 70



RAL 080 60 05



RAL 240 60 10

LES TOUCHES COLORÉES

Elles sont scindées en quatre séries :

- Celles destinée aussi bien aux volets, encadrements, petits éléments de façades et petits pignons
- Celles destinée aux volets ou encadrements
- Celles destinée aux boiseries et volets bois
- Celles destinée uniquement aux volets

VOLETS, ÉLÉMENTS DE FAÇADES ET PETITS PIGNONS

TYPE CORONA



RAL 220 70 15



RAL 240 80 15



RAL 230 40 30



RAL 180 50 05



RAL 200 85 10



RAL 110 70 60



RAL 110 85 40



RAL 090 85 50



RAL 1003



RAL 060 60 80



RAL 040 50 70



RAL 030 30 45

Complément au nuancier actuel



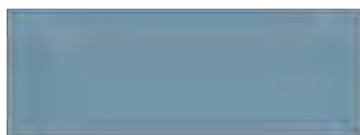
RAL 085 70 20



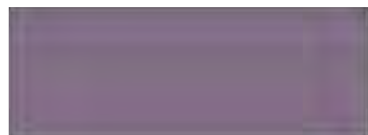
RAL 240 40 25



RAL 210 80 10



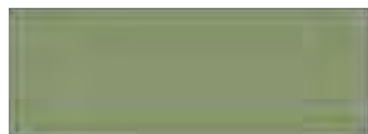
RAL 240 60 15



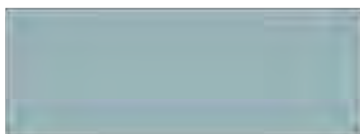
RAL 320 50 15



RAL 060 70 05



RAL 120 60 20



RAL 220 70 10



RAL 070 70 80



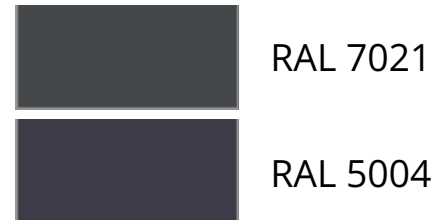
RAL 220 50 10

COULEURS DES VOLETS

TYPE RAL



BOISERIES ET VOLETS BOIS TYPE SEIGNEURIE



COULEURS DES VOLETS

TYPE CAPAROL



RAL 080 80 60



RAL 070 80 40



RAL 010 70 15



RAL 020 70 30



RAL 2004



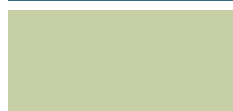
RAL 040 40 40



RAL 040 50 70



RAL 230 40 20



RAL 120 80 20



RAL 120 60 20



RAL 6010



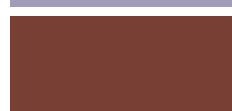
RAL 280 30 30



RAL 290 70 20



RAL 290 70 15



RAL 040 40 30

COULEURS DES VOLETS

TYPE CAPAROL



RAL 270 30 25



RAL 290 30 25



RAL 260 40 45



RAL 230 60 10



RAL 240 40 35



RAL 320 40 40



RAL 320 30 20



RAL 320 30 15



RAL 320 30 37



RAL 280 50 05



RAL 040 60 10



RAL 8016



RAL 290 30 40

10 SECTEURS TOUT EN COULEURS...

- Secteur 1 : La Grande Plage
- Secteur 2 : Cap de Front - Les Dosses
- Secteur 3 : L'Île des Pêcheurs
- Secteur 4 : La Coudalère
- Secteur 4-1 : Nautica
- Secteur 5 : Le Lido
- Secteur 6 : La Presqu'île
- Secteur 7 : Le Port
- Secteur 8 : Les Campings et Les Salins
- Secteur 9 : Le Nouveau Village
- Secteur 10 : Le Vieux Village



Quand les couleurs d'en mêlent ...

NUANCIER PAR SECTEUR

SECTEUR 1: LA GRANDE PLAGE



RAL 085 70 30



RAL 1000



RAL 085 80 30

Comprendre les voies :

- Rue Ampurdan
- Rue de Cerdagne
- Rue du Capcir
- Rue du Vallespir
- Rue D'occitanie
- Rue des Marines
- Rue des Catalans
- Place du Paquebot des Sables
- Place de Tertre de Méditerranée
- Place de Catalogne
- Place Cap Blanc
- Allées des Arts
- Rond-point Mendès-France

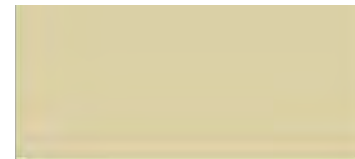
Résidences ou Campings concernées :

- Horizon Marin
- Cap de Mer
- Palm Beach
- Iones
- Front de Mer
- Atlantis
- Les Argonautes
- Le Vistaero
- Le Grand Bleu (Residotel)
- Soleil Levant I et II
- Lydia Playa
- La Sardane
- Les Cabestans II et III
- Les Zodiaques I, II et III
- Les Astéries
- Le Parc de la Mer
- Les Supermarines
- Les Marines I, II et III
- Estany/Grand Pavois
- Les Bastides de la Mer
- Suisse et Bordeaux
- Impasse du Japon
- Place des Tôtens
- Rambla Nostra Mar
- La grande Plage
- Les portes de la Mer

SECTEUR 2 : CAP DE FRONT ET LES DOSSES



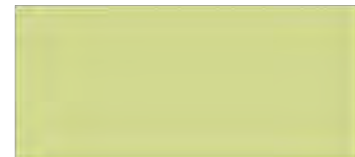
RAL 210 50 20



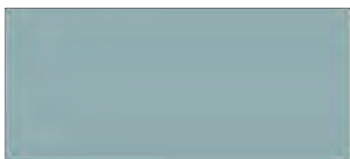
RAL 100 80 20



RAL 200 80 10



RAL 110 80 40



RAL 210 70 10



RAL 210 80 50

Comprend les voies :

- Avenue Cap de Fronts
- Avenue Thalassa
- Avenue des Dosses

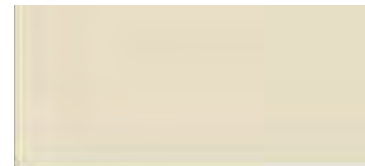
Résidences ou Campings concernées :

- Les Maisons de la Méditerranée
- La Pêcherie I et II
- Santa Barbara
- Maison de la Crique
- Villas de la plage
- La toison d'or I et II
- Les Brigantins I et II
- Les Capitelles I
- Caraïbeach (Garages)

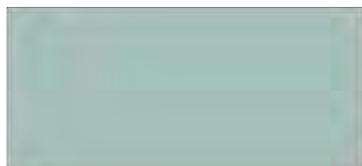
SECTEUR 3 : L'ILE DES PÊCHEURS



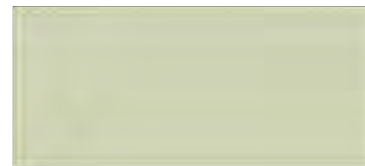
RAL 180 80 10



RAL 095 90 10



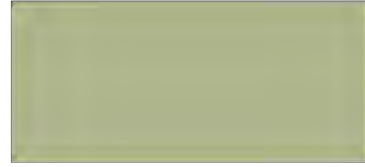
RAL 180 70 10



RAL 120 80 20



RAL 180 70 05



RAL 110 70 20

Comprendre les voies :

- Avenue de la Coudalère
(Partie à l'Ouest de la RD 83, à partir de la Résidence Le Hameau Catalan jusqu'au Rond-point de la Coudalère)
- Rue des Anthémis
- Rue des Treilles
- Route des Sanills
- Rond-point de la Coudalère
- Impasse des Impatiens
- Impasse des Genêts
- impasse des Glycines
- Impasse des Cabanes

Résidences ou Campings concernées :

- Marina Gold I et II (BP 25 et 31)
- Ile des Pêcheurs I, II et III
- Barcanelles
- Vigies
- Le Clos du Lacs
- Jardins du Barcarès
- Capitelles II
- Hameau Catalan

SECTEUR 4 : LA COUDALÈRE



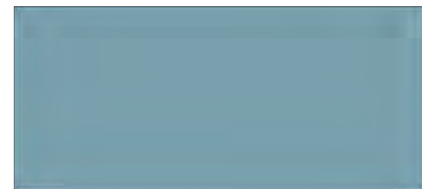
RAL 090 70 30



RAL 230 50 15



RAL 230 40 20



RAL 230 60 15

Comprend les voies :

- Avenue de la Coudalère
(Partie située à l'ouest de RD83, du chenal Nord de la presqu'île, jusqu'à la voie située au Sud de la résidence Le Hameau Calatan.)
- Avenue des Antilles
- Avenue Margarita
- Avenue du Racou
- Avenue Dominica
- Bd Guadeloupe
- Bd de la Martinique
- Bd Palmyra
- Bd des Hébrides
- Rond-Point de Nautica
- Impasse de la Lagune
- Impasse des Sirènes
- Rue Bonaire
- Rue Eleuthera
- Rue Sombrero
- Rue Saba
- Rue Haïti
- Rue Antigua
- Rue Grenada
- Place Sombrero
- Place de la Martinique
- Quai de la Martinique
- Promenade Tobago

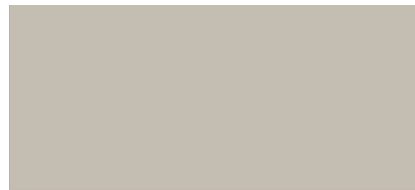
Résidences ou Campings concernées :

- Catamaran
- Les Maisons du Lac
- L "Hacienda
- Port Canaletto
- Les Grenadines
- Caraïbeach (BM 148 - Garages)
- Marina Soleil Bleu
- Les maisons du soleil Bleu
- Les Bastides du Cap I et II
- Palmyra
- Martinique I, II et III
- Résidences du port
- Les Hébrides
- Guadeloupe
- Résidences de l' Etang
- Mont Canigou
- Les Marquises
- Jamaïca
- Catalana
- Le Danièly
- Résidences du Lac
- Les Marines du Lac
- La petite Venise
- La pointe Vermeille
- Les Camélias
- Port Murano
- Les Etandines
- Jardin du Rivage
- Villas Marina
- Les Nautides et les Bastides de Nautica
- Les Caraïbes du Cap Coudalère

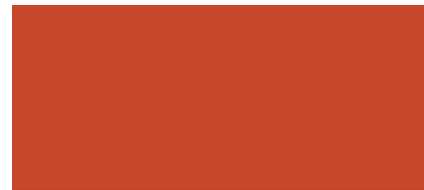
SECTEUR 4-1 : NAUTICA



Blanc PUR



RAL 100 80 05



RAL 040 50 50



RAL 070 80 30



RAL 075 80 40

VOLETS



RAL 270 40 30

Comprend les voies :

- Quai des Pyrénées
- Rue des Nautides
- Rond-point des Sirènes
- Passage Bastides Marines
- Impasse du Carlit

Résidences ou Campings concernées :

- Toutes les Nautides et les Bastides

SECTEUR 5 : LE LIDO



RAL 080 90 10



RAL 070 70 20



RAL 120 70 10



RAL 110 40 20

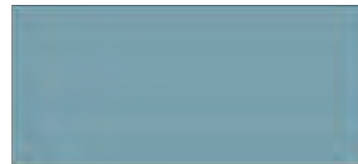
Comprend les voies :

- Avenue Annibal
(Du rond-point du Roussillon jusqu'à Av du Lido)
- Avenue de la Coudalère
(Pour sa partie située à l'Est de la RD83)
- Avenue Alsace Lorraine
- Avenue du Littoral
- Avenue du Lido
- Bv de Rois de Majorque
- Allée de l' Etang
- Allée Joffre (côté Pair)
- Impasse du Pont
- Impasse des Petits Loups
- Impasse Auguste Bartholdi
- Impasse Gutenberg
- Impasse Erckmann Chatrian
- Impasse Albert Schweitzer
- Impasse de la Pinède
- Rambla du Lido
- Promenade de Coudalère
- Rond-point d'Annibal
- Rond-point du Mas de l' Ille
- Rue Françoise Dolto
- Rue André Malraux
- Rue Alfred Kastler
- Rue Kellermann
- Rue Violette leDuc
- Rue Colbert
- Rue des Ibères
- Rue du Roi René
- Rue Ramon Lull
- Rue Castell Rossello
- Rue Aragon
- Rue Hyacinthe Rigaud
- Rue Albert Bausil
- Rue Dugommier
- Rue de la Pinède
- Rue Déodat de Séverac
- Rue Aristide Maillol

Résidences ou Campings concernées :

- Escale
- Yachting
- Port Saint Ange I,II et III
- Miramars I et II
- Grand Large
- Caraïbes
- El Yucca
- Mas de l'Ille
- Annibal
- La Piscine
- Camping "Le Sable d' Or"
- Hippocampe
- Les Jets d' Eau

SECTEUR 6 : LA PRESQU'ÎLE



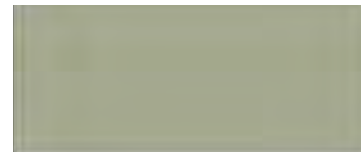
RAL 230 60 15



RAL 110 40 20



RAL 230 50 15



RAL 120 70 10



RAL 230 40 20

Comprend les voies :

- Avenue de la presqu'île
- Rue des Arcades
- Rue de la Plage
- Rue des Corbières
- Rue du Canigou
- Rue de la Tramontane
- Rue du Port
- Rue des Mimosas
- Rue et Impasse du Conflent

Résidences ou Campings concernées :

- Camping " La presqu'île"
- La presqu'île
- Les Arcades
- Village Catalan

SECTEUR 7 : LE PORT



RAL 270 50 25



RAL 110 70 50

Comprendre les voies :

- Avenue du Stade
(Côté Nord, à partir du Bd du Port jusqu'au niveau de l'Avenue de l'Estagnot, ainsi que les 2 côtés de la RD83)
 - Avenue Charles de Gaulle
 - Avenue Henry de Monfreid
 - Avenue Annibal
(Depuis l'Avenue du Stade jusqu'au Rond-point du Roussillon)
 - Quai des Chalutiers
 - Quai Vasco de Gama
 - Quai Alain Colas
 - Quai du Grau St-Ange
 - Quai Alain Gerbault
 - Quai Magellan
 - Allée de la Tourette
 - Allée Joffre
(Côté impair)
 - Impasse Pierre Loti
 - Impasse de Bougainville
 - Impasse Solarium
- Rue des Lamparos
 - Rue Alain Colas
 - Chemin du Chateau Roussillon
 - Rond-point André Mérignac
 - Rond-point de l' Appel du 18 juin
 - Cours Méditerranée
(Côté Nord de son croisement avec L' Avenue du port jusqu' à la mer)
 - Bv du Port
(Côté Est, Depuis le croisement avec le Cours de la Méditerranée jusqu' à son croisement avec l'Avenue du Stade)

Résidences ou Campings concernées :

- L' Equinoxe
- Origin
- Port Plage I et II
- Port Pêche
- Terrasses du Vieux Port
- Balcons de la Mer
- Portes de la plage
- Le Lamparo (Jardin de la Plage)
- Les Brigantines I et II
- Le Marendes des Palombes I et II
- Le Hameau du port
- La Cité du Port

SECTEUR 9 : LE NOUVEAU VILLAGE



RAL 250 60 15

Comprend les voies :

- Avenue de la Goélette
- Avenue de l'Estagnot
- Avenue du Stade
(Côté Sud, depuis le Bd du port jusqu'au niveau de L'Avenue de l'Estagnot)
- Avenue des Corbières
- Avenue du Mal Koenigs
- Rue de la Corvette
- Rue des Oliviers de Bohême
- Rue de l'Hourtou
- Rue des Tamaris
- Rue des Saules Pleureurs
- Rue des Cactus
- Rue des Fauvettes
- Rue des Mouettes
- Rue des Cyprès
- Rue des Flamants Roses
- Rue des Mimosas des Quatres Saisons
- Rue des Lauriers Roses
- Rue et Impasse des Tamarins
- Rue des Mimosas des Quatres Saisons
- Rue Voltaire
- Rue Condorcet
- Rue Carnot
- Rue Lavoisier
- Rue d' Alembert
- Rue Jean-Jacques Rousseau
- Rue Annibal
- Rue Rameau
- Rue des Villas Fleuries
- Rue des pins
- Place de L'Hourtou
- Place et Rue du Muguet
- Place des Rosiers
- P' tite Place

- Impasse du Galion
- Impasse du Cotre
- Impasse du Boutre
- Impasse de la Felouque
- Impasse de la Frégate
- Impasse de la Galiole
- Impasse de la Caravelle
- Impasse la Catalane
- Impasse de la Tartane
- Impasse de la Nacelle
- Impasse de la Balancelle
- Impasse des Hirondelles
- Impasse des Vignes
- Impasse des Chardonnerets
- Impasse Oasis
- Impasse de la Verdure
- Impasse des Mouettes
- Impasse des Rouges-gorges
- Impasse Pardal
- Impasse des Lauriers
- Rond-Point de l'Hourtou
- Rond-Point de la Méditerranée
- Rond-Point du Souvenir, de la Résistance et de la Déportation
- Rond-Point du Souvenir Français
- Chemin des Gabelous
- Passage André Chenier
- Bd Emile Zola
- Bd du 14 Juillet
(Côté Ouest, depuis la Résidence " Les Amandines" jusqu' au Rond-point de la Méditerranée)
- Bd du Port
(Côté Ouest, depuis le croisement avec le Cours de la Méditerranée jusqu'à son croisement avec l'Avenue du Stade)
- Cours de la Méditerranée
(Entrée N°10 jusqu' au Rond-point de la Méditerranée, Puis Côté Nord jusqu'au croisement avec Bd du Port)

Résidences ou Campings concernées :

- Les Anisades
- Les Amandines
- Les Patios du Barcares
- Les Patios des Minorquines
- Les Goélands I et II
- La Marena
- La Habanera
- AZ 640 (HLM)
- Les Dauphins
- La Pinède
- Arco Iris
- Les Villageoises
- Le Pôle (Isis)
- HLM La Pinède
- Le Grand Bleu
- Les Brigantines III
- Le Méditerranée
- Les Maisons du Barcarès
- Le Hameau des Tamarins
- Athena
- Barcarolles
- Marbella

SECTEUR 10 : LE VIEUX VILLAGE



RAL 090 80 50

Comprend les voies :

- Avenue de la Tramontane
 - Rue de la Marine
 - Rue Vauban
 - Rue Villaret de Joyeuse
 - Rue de Tourville
 - Rue Jacques Cartier
 - Rue Jean Bart
 - Rue Jean Amédée Got
 - Rue de l'Eglise
 - Rue de Tous les Saints
 - Rue de la Concorde
 - Rue Magellan
 - Rue La Pérouse
 - Rue du Souvenir Français
 - Rue et Impasse Diderot
 - Rue du Levant
 - Rue Jules Verne
 - Rue de la Ribère Beille
 - Rue des Albères
- Rue des Pêcheurs
 - Rue des Moussaillons
 - Rue Arago
 - Rue Dumont Surcouf
 - Rue de la Libération
 - Rue Dumont d'Urville
 - Rue Suffren
 - Rue de la Paix
 - Rue Honoré Baixas
 - Rue Gambetta
 - Rue Thiers

- Place de la Libération
- Place Denfert Rochereau
- Place de la République
(Place du Village)
- Place du bord de Mer
- Rond-point du Roussillon
- Bd Du Golfe du Lion
- Bd de la Côte Vermeille
- Bd du Grau St Ange
- Bv du 14 Juillet
(Côté Est, Du rond-point du Roussillon
au rond-point de la Méditerranée)
- Bd du Port
(Croisement avec la Rue du Levant
Jusqu'à son croisement avec le cours
de la Méditerranée)
- Bd Jean Jaurès
- Bd de la Salanque
- Cours de la Méditerranée
(Côté Sud, Du Rond-point de la
Méditerranée
Jusqu'à la Mer)

Résidences ou Campings concernées :

- Jardins de la Mer
- Jeux de la Mer
- Romarines
- Suffren
- Miami
- Albuquerque
- Barcarès 2000
- Aragon
- Jonathan